



Modifications des heures de travail

Par **Sandrinehl**, le **16/11/2015** à **20:25**

Bonsoir, mes patrons m ont convoqués ce matin pour me dire que si je n accepte pas de travail un soir vendredi ou samedi ils mettrons en place un planning avec mes nouveaux horaires, je leur ai dit que j étais dans l impossibilité de venir travaillé du à mes deux enfants , puis-je refuse ou je dois obligatoirement accepter ?

Par **P.M.**, le **16/11/2015** à **22:43**

Bonjour,
Je renonce à vous répondre puisqu'à chaque fois vous ouvrez inutilement un nouveau sujet...